

EPR : le réacteur peut être mis en service



Après douze ans de retard, feu vert pour le réacteur de Flamanville.

Maxime Trolat, EDF

L'Autorité de sûreté nucléaire a délivré l'autorisation de mise en service de l'EPR de Flamanville, dans la Manche.

Après douze ans de retard sur le planning prévu lors du démarrage du chantier en 2007, l'EPR de Flamanville a passé un cap hier. L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) a en effet délivré l'autorisation de mise en service du réacteur. Celle-ci permet à EDF, dans un premier temps, de charger le combustible nucléaire et de procéder aux essais de démarrage. Lesquels permettront notamment de « **vérifier le bon comportement du cœur du réacteur** », précise Julien Collet, directeur général adjoint de l'ASN.

Cette étape pourrait donc marquer la fin d'un interminable feuilleton qui a tenu la planète énergétique en haleine. Ce réacteur de troisième génération, d'abord imaginé comme tête de série, restera finalement à l'état de prototype, sa complexité de mise en œuvre ayant touché ses limites. Ce qui faisait d'ailleurs dire à Henri Proglio, l'ancien PDG d'EDF (2009-2014) lors de son audition pour une commission d'enquête parlementaire en décembre 2022 : « **L'EPR est un engin beaucoup trop compliqué, quasi inconstructible.** » Désormais, l'État parle d'EPR2, plus simples à construire.

L'électricien se tenait prêt depuis plusieurs semaines à lancer l'opération de chargement des 241 assemblages de combustible, qui patientaient depuis janvier 2022 dans la piscine du bâtiment dédié à leur entreposage. Il

misait dans un premier temps sur le 2 mai. Ce sera finalement à partir de ce mardi. Au train où sont allées les choses, plus personne n'était à quelques jours près. En coulisse, des festivités en présence du président de la République se préparent pour la mi-mai. Quant au raccordement du réacteur au réseau, il devrait intervenir dans le courant de l'été.

Maxence DAGUIER et Olivier CLERC.